

4140A

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 4140A**Autres Moyens d'Identification :** Nettoyant de Flux pour Cartes PC / Flux Remover for PC Boards**N° de Pièces Connexes :** 4140A-945ML, 4140A-945MLCA, 4140A-3.78L, 4140A-18.9L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Nettoyant de Flux pour Cartes PC**Usage contre-indiqué :** USAGE INDUSTRIEL UNIQUEMENT

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence





Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

4140A
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Danger Par Aspiration	1	Danger	Santé
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour organes cibles Exposition unique	3	Attention	Exclamation
Danger Pour Le Milieu Aquatique Chronique	1	Attention	Environnement

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H319 : Peut provoquer une irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée. H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Suite de section sur la page suivante

4140A*Continuation ...*

Prévention	Conseils de Prudence
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les brouillards et vapeurs.
P271	Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P301 + P310, P331	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P391	Recueillir le produit répandu.

Suite de section sur la page suivante

4140A

Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/Conseils de Prudence	Mention de Danger	Symboles
Dégraisse la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	San Objet	San Objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
67-63-0	propan-2-ol ^{a)}	75%
141-82-5	n-heptane	25%

a) Aussi connu sous le nom isopropanol ou alcool isopropylique (IPA).

Section 4 : Premiers Soins

<i>Condition d'Exposition</i>	<i>Code SGH: Conseils de Prudence</i>
EN CAS D'INGESTION	P301 + P310, P331
Symptômes Immédiat	<i>nausée, maux de tête, étourdissement, faiblesse, une perte de conscience</i>
Intervention	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

Suite de section sur la page suivante

4140A

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)	P303 + P361 + P352, P332 + P313
Symptômes Immédiat	<i>peau sèche, rougeur, irritation</i>
Intervention	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	P305 + P351 + P338, P337 + P313
Symptômes Immédiat	<i>irritation, larmoiement, rougeur, douleur</i>
Intervention	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312
Symptômes Immédiat	<i>toux, étourdissement, somnolence, maux de tête, faiblesse, une perte de conscience</i>
Intervention	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.
Danger Spécifiques	Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de carbone (CO, CO ₂).
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

4140A**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Éviter de respirer les brouillards et vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter dans des égouts.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant résistant au solvant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon pour éliminer les derniers résidus.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement.
Manutention	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Recueillir le produit répandu.
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

4140A**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
propan-2-ol	ACGIH	200 ppm	400 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	400 ppm	Non établi
	Canada AB	200 ppm	400 ppm
	Canada BC	200 ppm	400 ppm
	Canada ON	200 ppm	400 ppm
	Canada QC	400 ppm	500 ppm
n-heptane	ACGIH	400 ppm	500 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	500 ppm	Non établi
	Canada AB	400 ppm	500 ppm
	Canada BC	400 ppm	500 ppm
	Canada ON	400 ppm	500 ppm
	Canada QC	400 ppm	500 ppm

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Paramètres de Contrôles**Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Suite de section sur la page suivante

4140A

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, nitrile, néoprène, polyéthylène ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, de néoprène ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Ne PAS utiliser de gants de latex, d'alcool polyvinyle (PVA) ou de chlorure de polyvinyle (PVC).

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, de vapeurs et d'aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

4140A**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{b)}	1.7%
Apparence	Incolore	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{b)}	10.6%
Odeur	Comme l'alcool	Pression de Vapeur @ 20 °C^{b)}	4.5 kPa [33 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	>2 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	0.76
Point de fusion/ Point de Congélation	-90 °C [-130 °F]	Solubilité Dans l'Eau	Partiellement miscible
Point Initial d'Ébullition	>83 °C [>181 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair^{a)}	-4 °C [24 °F]	Température d'Auto-inflammation	≥285 °C [≥545 °F]
Taux d'Évaporation	>1 (ButAc=1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	tres inflammable	Viscosité @40 °C	<20.5 mm ² /s

a) Étiqueter la valeur du gobelet fermé

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier.

4140A**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	À des températures élevées, peut réagir avec l'aluminium et générer de l'hydrogène gazeux.
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Matériaux Incompatibles	Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes, composés halogénés, l'aluminium en poudre à ≥ 49 °C [≥ 120 °F]
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	<i>Provoque de la irritation, larmoiement, rougeur, douleur.</i>
Peau	<i>Peut provoquer peau sèche, rougeur et irritation.</i>
Inhalation	<i>Peut provoquer une toux, étourdissement, somnolence, maux de tête, faiblesse, une perte de conscience.</i>
Ingestion	<i>Peut provoquer sensation de nausée, maux de tête, étourdissement, faiblesse, une perte de conscience</i>
Chronique	<i>L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.</i>

Suite de section sur la page suivante

4140A**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
propan-2-ol	3 600 mg/kg Rat	12 800 mg/kg Lapin	16 000 ppm 8 h Rat
n-heptane	≥5 000 mg/kg Rat	≥2 000 mg/kg Lapin	103 mg/L 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées.
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques**Corrosion/irritation de la peau**

Le n-heptane provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritation des yeux

Le propane-2-ol provoque une grave irritation des yeux sur la base des tests de Draize sur des lapins.

Sensibilisation respiratoire et de la peau

(risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

(risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

(risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

Le n-heptane et le propan-2-ol peuvent affecter le système nerveux central par inhalation, entraînant somnolence ou vertiges.

Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Le contenu liquide est classifié comme danger d'aspiration de catégorie 1.

4140A**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Le composant n-heptane est un toxique aquatique chronique de catégorie 1 avec une CL50 minimale de 96 h de 4 mg/L pour *Carassius auratus* (poisson rouge); CE50 48 h de 13 500 mg/L pour *Daphnia magna* (puce d'eau).

Le propan-2-ol est facilement biodégradable et a un CL50 minimal 96 h de 9 640 mg/L pour *Pimephales promelas* (tête-de-boule) ; et un CE50 28 h de 5 102 mg/L pour *Daphnia magna* (Puce d'eau) et CE50 72 h de >2 000 mg/L pour *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes).

Écotoxicité Aiguë

Voir écotoxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 1

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Biodégradation

Les constituants sont volatils et facilement biodégradable.

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) actuel selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé = 100% [762 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

4140A

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins

4140A-945ML

Quantité Limitée



Tailles supérieures à 1 L

4140A-3.78L, 4140A-18.9L

Numéro UN : UN1993

Appellation Réglementaire :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (n-heptane, propan-2-ol)

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin: Oui



Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 0.5 L ou moins

Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt = 1 L



Tailles jusqu'à 5 L (passager), 60 L (fret)

4140A-945ML, 4140A-3.78L, 4140A-18.9L

Numéro UN : UN1993

Appellation Réglementaire :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (n-heptane, propan-2-ol)

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Oui



Suite de section sur la page suivante

4140A**Voie Maritime****Référencer au Règlement IMDG.**

Tailles de 1 L ou moins

4140A-945ML

Quantité Limitée

Tailles supérieures à 1 L

4140A-3.78L, 4140A-18.9L

Numéro UN : UN1993**Appellation Réglementaire** : LIQUIDE

INFLAMMABLE, N.S.A.

(n-heptane, propan-2-ol)

Classe : 3**Groupe d'Emballage** : II**Polluant Marin** : Oui

Note: **L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.**

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

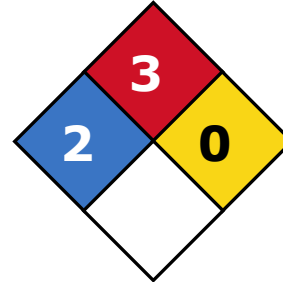
Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante

4140A**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	2
INFLAMMABILITÉ :	3
RISQUE PHYSIQUE :	0
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme polluant atmosphériques dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de propan-2-ol (No. CAS 67-63-0) qui est assujettie aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie.

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

Suite de section sur la page suivante

4140A

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Révision 09 août 2022

Annule et Remplace Sans Objet

Changement Effectué : première sortie

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Suite de section sur la page suivante

4140A

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courrielle : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses

Fabrication & Support
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.